

Le 17/01/2019

Chers amis,

L'année 2018 qui vient de s'achever a été pour notre Association une année à multiples dossiers.

Vous trouverez dans le procès-verbal des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 26 juillet 2018 les différents thèmes et dossier présentés lors du rapport moral de l'Assemblée générale.

Dans la réunion publique, qui a suivi les Assemblées générales et qui a connu une grande participation, nous avons fait le point sur :

- Le Cap Lardier 1an après les incendies et quel avenir pour les Caps (Lardier et Taillat),
- Pardigon: où en est-on ?

Vous pourrez consulter les exposés des intervenants Conservatoire du littoral et Parc National de Port Cros sur notre site «[asscv.com](http://asscv.com)».

En 2016 nous avons mis en place une nouvelle politique de communication et de nouveaux supports, notamment avec la création d'une gazette et la mise en place d'un nouveau site.

En ce qui concerne la gazette nous avons dû interrompre sa diffusion par manque d'un responsable communication dans notre équipe.

Pour notre site internet nous allons le faire évoluer en 2019 dans un nouveau format.

*Le problème que nous rencontrons et que d'autres association rencontrent est celui d'avoir des personnes disponibles pour gérer cette fonction de communication et d'autres fonctionnalités, car notre politique est de ne pas externaliser ou seulement en partie certaines charges de fonctionnement. Pour cela, nous renouvelons notre appel à candidatures pour nous rejoindre au Conseil d'Administration et au Bureau.*

La présentation générale des dossiers traités en 2018 a été faite lors de l'Assemblée Générale. Ci-dessous le point sur les dossiers d'actualité depuis l'Assemblée générale:

### **Cœur de Village**

Le projet de parking « Les jardins du Train des Pignes » qui avait été présenté lors de la réunion publique le 12 juillet 2018 et dont les travaux avaient démarré en novembre 2018 sont interrompus par rapport à un demande de révision du montant des travaux émanant d'un des partenaires du groupement qui a remporté l'appel d'offre Alors que le coût des travaux devait être de 1.950 000€, la facture atteindrait 3M€.

La livraison qui était prévue fin 2019 semble être compromise !!!

### **Pardigon**

Lors de la Réunion publique d'Information le Conservatoire du Littoral a été invité à faire le point sur l'avancement du dossier et surtout sur les actions à venir qui sont: travaux de lutte contre les espèces invasives avec la coupe des mimosas et entretien des zones par broyage et pâturage avant la mise en place du projet agricole. Le Conservatoire du littoral a transmis l'information fin décembre que ces travaux vont démarrer en janvier et que dans le courant 2019 un pâturage par des ânes assurera l'élimination des repousses de mimosa.

### **Grand Cap**

Lors des vœux le Maire a annoncé que ce dossier connaît une conclusion favorable, après des mois de discussions. Le Groupe Edouard Denis a racheté l'ensemble et la commune va devenir usufruitière pendant

15 ans de 47 logements saisonniers acquis par la Sté Perl. Il reste à concrétiser dans les mois qui viennent le projet de centre de formation aux métiers de l'hôtellerie.

### Révision du Plu

Le PLU a été mis en révision le 25 octobre 2011, il est en cours d'élaboration dans la phase de rédaction du règlement L'Association a demandé la révision général des Espaces Boisés Classés (EBC) afin de vérifier la légalité des classements en cours, notamment dans la zone de Pardigon.

### Le SCOT intercommunal du Golfe de St Tropez

(12 communes : Cavalaire sur Mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde Freinet, La Mole Le Plan de la Tour, Rayol Canadel, Ramatuella, Saint Tropez, Sante Maxime).

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été prescrite le 10 décembre 2014
- Le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) a été réalisé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017
- Le Volet Littoral et Maritime du SCoT a été finalisé juin 2017
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en mars 2018.

#### Arrêt du Scot 26 septembre 2018



Actuellement le SCot est dans la phase de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA). Rappel les PLU doivent être compatible avec le ScoT.

### Pollution des rivages

Au mois d'octobre nous avons subi la pollution des plages et des côtes rocheuses suite à la collision de deux navires au large du Cap Corse. Cette pollution aux hydrocarbures a touché particulièrement Ramatuella et La Croix Valmer, mais aussi beaucoup de communes le long de la côte et surtout les îles de Port Cros et Porquerolles. La Commune de la Croix Valmer a déposé une plainte pour pollution de ses rivages aux hydrocarbures, ainsi que d'autres communes et associations, notamment l'UDVN-FNE 83 conjointement avec FNE PACA. L'ASSCV va soutenir la plainte de la Commune et l'UDVN-FNE/FNE PACA en se portant partie civile en saisissant la Vice Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris en charge du dossier avec le motif : « atteinte aux intérêts collectifs défendus par l'Association ».

### Hélicoptère –Hélisurface

A la suite de l'information de la possibilité de création d'une Hélisurface dans la propriété de la Villa Louise, qui a fait naître auprès des riverains une opposition résolue à ce projet, un collectif « S.Hélico LCV » s'est créé afin de demander au Maire de prendre des mesures pour le respect de « la qualité de vie » impliquant le respect de la nature et la limitation des nuisances environnementales, notamment avec le survol intensif des hélicoptères constaté cet été.

*Vous trouverez ci-joint un questionnaire « Enquête Hélicos 2019 » élaboré par l'ASSCV afin de recueillir l'avis de ses adhérents et celui des croisiens sur ce problème.*

**Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019 !**

Le Président  
Michel BLAISE